Image not found or type unknown

Redevable de 1500€ pour des raisons injustifiées

Par **mariefisher**, le **06/06/2014** à **16:33**

Bonjour,

En février 2014 j'ai réglé la somme de 530€ à Hoist finance pour recouvrer une dette de mon compte professionnel au Crédit Agricole et ainsi le clôturer.

Et la semaine dernière Hoist me recontacte pour que je leur règle cette fois-ci la somme de 1510€ !

Je me suis alors retourné vers le Crédit Agricole qui me dit que ce sont des débits de carte qui n'était pas passé en décembre 2013. Lorsque je demande le relevé de compte de décembre 2013, aucune opération de carte n'apparait. Ce qui me parait logique puisque je me suis débarassé de la carte en novembre...
De plus, je n'ai jamais reçu de lettre du Crédit Agricole me réclamant cette somme et la raison de cette dette.

Je me retrouve aujourd'hui à payer une dette dont je ne connais pas la raison, et personne n'est capable de me dire à quoi elle correspond.

Que dois-je faire (sachant que j'ai déjà réglé un premier versement car Hoist me menacait d'envoyer le dossier aux huissiers) ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés